

DEC183125DR01

Décision portant nomination de M. Arnaud RECHER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 9912 intitulée Sciences et Technologies de la Musique et du Son (STMS)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC173053INS2I portant renouvellement de l'UMR 9912 intitulée Sciences et Technologies de la Musique et du Son (STMS) et nommant Mme Brigitte D'ANDREA-NOVEL en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 9912¹ en date du 20/02/2018 ;

Considérant que **M. Arnaud RECHER** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Villejuif du 15 au 17 octobre, puis du 7 au 9 novembre 2018 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Arnaud RECHER** TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 9912 intitulée Sciences et Technologies de la Musique et du Son (STMS) à compter du 10 novembre 2018.

M. Arnaud RECHER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.



Délégation Ile-de-France Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

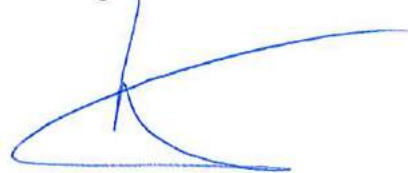
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Arnaud RECHER** est placé sous l'autorité de la directrice d'unité. 09 Janv. 2019 / p.41

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 27 novembre 2018

Ircam - CNRS
UMR 9912 STMS
1, Place Igor Stravinsky
F 75004 PARIS

La directrice de l'UMR 9912
Brigitte D'ANDREA-NOVEL



Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Pour la Déléguée régionale
et par délégation, l'adjoint à la Déléguée régionale


Sylvain-Karl GOSSELET

Visa de Frank MADLENER, directeur de l'IRCAM

IRCAM - Centre Pompidou

1, place Igor Stravinsky
F 75004 PARIS

